

## **Interpellation « Parement des murs en béton »**

Les soussignés proposent de lancer un « **Concours d'idées** » sur le thème du traitement des parements de murs en béton pour remédier à l'impact sur le paysage et réduire le « choc visuel ».

Les exemples les plus récents se trouvent dans le quartier des Boverattes. Le premier est situé le long du chemin de Clair -Matin (béton mal exécuté, coulure de la rouille du ferrailage et malfaçons etc...) et le second le long du chemin de Rennier (grande surface disproportionnée par rapport à l'immeuble et au paysage environnant).

Le thème du concours pourrait être le suivant :

A1. Comment agrémenter, améliorer un parement de mur en béton existant ?

A2. Quelles astuces peut-on utiliser pour le rendre plus discret, plus « animé », plus intégré etc.. ?

B1. Comment construire un mur en béton en créant des astuces de coffrage, de décalage de plans horizontaux et verticaux ?

B2. Quelle est la part de végétation qui peut être intégrée au moment de la conception du mur, tout en évitant de rajouter des solutions de rattrapage telles que des plantes grimpantes insignifiantes placées au niveau du sol/trottoir qui sont plutôt ridicules par rapport à l'ampleur du problème ?

Ce « concours d'idées » aurait sans doute un impact qui dépasserait largement les frontières communales. Il apporterait une image nouvelle et originale de la ville de Pully.

**Remarque : il est à noter que les murs en béton posent de gros problèmes de reverberation de chaleur et de bruit lorsqu'ils sont laissés à l'état brut ou mal conçus.**

Merci de votre attention.

Pour le PLR  
Gérald Cuche

Jean-Marc Duvoisin

Pully. Le 25 novembre 2023